

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aviation civile

Lyon, le 15/06/2020

Service national d'ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

DDT 58

2 rue des Pâtis
BP 30069
58020 NEVERS CEDEX

SNIA Centre et Est

valerie.houard@nievre.gouv.fr

Référence : LM/2020 – AU 1331 photovoltaïque
Vos réf. : courriel du 15 mai 2020

Affaire suivie par : Laure MANGENOT
snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr
Tél. 04 26 72 65 65 – Fax : 04 26 72 65 69

Objet : avis d'urbanisme sur PC
Dossier : PC 058 138 20 N0003
Commune : LANGERON
Pétitionnaire : SP11 CORUSCANT (M. LELOUP Jean-Luc)

En réponse à votre courriel visé en référence, je vous informe que le projet, tel que présenté dans le dossier de permis de construire cité en objet, concernant la mise en place d'une centrale photovoltaïque n'impacte aucune servitude aéronautique dépendant de l'aviation civile.

Mathieu DURAND

Adjoint au chef de département
SNIA Centre et Est